



Base Nautique du Brusuc  
Corniche des Iles  
83140 Six Fours Les Plages

## PROCEDURE D'INSCRIPTION AUX STAGES

- 1- Choisir le support en fonction de l'âge du pratiquant
- 2- Choisir la semaine en fonction du calendrier précisé sur la plaquette. Vérifier la disponibilité auprès du secrétariat par téléphone au 04.94.34.18.50. ou par e-mail à [y-sixfours@free.fr](mailto:y-sixfours@free.fr) & procéder à la préinscription (conseillé).
- 3- **Remplir une fiche d'inscription par stagiaire, une annexe, un certificat médical ou questionnaire de santé et uniquement le premier jour du stage : l'autorisation de navigation en équipage ainsi que l'auto-questionnaire médical** et la transmettre au Club accompagnée du versement de l'acompte représentant 50% du montant du Stage. **Privilégier les formalités administratives par Internet ou téléphone et les règlements par virements bancaires.**  
*Conseil : pour remplir la fiche utiliser le logiciel gratuit ADOBE ACROBAT READER DC et l'onglet Remplir et signer.*

Si cela est impossible et nécessite un déplacement sur place : une seule personne à la fois sera autorisée à l'accueil, file d'attente extérieure matérialisée devant le bureau avec marquage tous les mètres.

**Remarque :** En cas d'inscriptions multiples, c'est le secrétariat qui, lui seul, établira le prix du stage effectivement à régler, en fonction des éventuelles réductions.

Une inscription ne devient définitive qu'à la réception de l'acompte correspondant ainsi que du certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile de moins de 1 an.

Néanmoins, différents modes de paiement sont acceptés : **Cartes bancaires sans contact**, Chèques à l'ordre de YCSF, Espèces, Chèques Vacances ANCV & Connect.

4- Une semaine avant le stage, soit 7 jours francs avant le premier jour du stage, le solde doit avoir été réglé.

### RAPPEL DES CONDITIONS GENERALES D'INSCRIPTION

Les Réductions ne s'appliquent que sur le prix des cours (Hors Passeport et adhésion) Remises pour 2 personnes ou plus de la même famille à un stage et plus : **Nous consulter.**

Les réductions, de quelque nature qu'elles soient, sont établies par le Secrétariat. L'activité Club Moussaillon ne bénéficie d'aucune réduction.

#### En cas de désistement :

**En cas de désistement et sur présentation d'un justificatif obligatoire:**

- Il sera proposé en priorité un avoir valable jusqu'en septembre 2021 sinon un remboursement des sommes versées moins 18.50€ montant de la cotisation sera effectué

**Abandon en cours de stage (maladie, accident...) :** Seuls sont remboursés, sur présentation d'un justificatif obligatoire, les jours non utilisés hors adhésion et passeport.

**La suspension des cours par mauvais temps ne donne pas lieu à remboursement ou report sur une autre session.** Des cours théoriques sont dispensés à terre. Tout paiement fait l'objet d'un reçu de la part du Y.C.S.F. sur demande.

---

## YACHT CLUB DE SIX FOURS

Association loi de 1901 - Affiliée à la Fédération française de Voile  
Homologuée par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports 08307ET0097

→ Mail: [y-sixfours@free.fr](mailto:y-sixfours@free.fr) ☎Tél : 04 94 34 18 50  
Siret 379 831 530 00017 - Code APE 9312 Z  
Site : <http://www.y-sixfours.com>

## **Recommandations dans le cadre de la crise sanitaire** **(Établies à la date d'édition des documents pour 2020)**

### **Inscriptions :**

- Privilégier les formalités administratives par Internet ou téléphone, et les paiements par virement bancaire
- Le port du masque est obligatoire au sein des locaux.
- Une seule personne à la fois sera autorisée à l'accueil, file d'attente extérieure matérialisée devant le bureau avec marquage tous les mètres

### **Durant les stages :**

- Les stagiaires doivent arriver directement en tenue de voile.
- Les stagiaires doivent arriver directement en tenue de voile, ou prêts à enfiler le gilet prêté par le club nos vestiaires seront fermes (à la date d'édition des documents pour 2020).
- Le port du masque bien que non obligatoire, est très recommandé sur le terre-plein. Prévoir une boîte étanche personnelle ou un sac type congélation marqué nominativement afin de ranger les masques et ainsi qu'un flacon de gel hydro-alcoolique, avant la mise à l'eau.
- Les lunettes de soleil, enveloppantes si possible, sont, elles-aussi, fortement recommandées et protègent, non seulement des UV, mais également de la contamination.
- Un lavage systématique des mains doit être réalisé à l'arrivée au club
- Respecter la distance d'un mètre à terre entre chaque stagiaire lors des briefings
- Un lavage des mains systématique doit être réalisé au retour à terre
- Remettre les masques le cas échéant
- Lavage systématique des mains avant de quitter le club & en rentrant à la maison

Nous vous remercions de votre compréhension.

**Pour tout renseignement contactez : Carole & Vincent au 04 94 34 18 50, ou par mail :**  
[ycsixfours@free.fr](mailto:ycsixfours@free.fr)